

SMLH

Comité Vincennes-Fontenay



Sommaire:

*Le mot de la Présidente

*Deux expositions sur Napoléon

*Hommages et regrets

*Napoléon et Vincennes

*Joindre le comité

Comité de rédaction :

Directrice de la publicationMonique MILLOT-PERNIN
mmp@millot-pernin.com

Responsable de la rédactionJacqueline MORA
jacqueline.mora94@orange.fr

Journaliste Conseil
Francis GAVELLE

Ont collaboré à ce numéro Didier MIREUR Agnès PLANAT

L'Éphémère?

La lettre "résistance Covid" du Comité Vincennes-Fontenay - N°3, mai 2021



Vincennes



Fontenay-sous-Bois

Le mot de la Présidente – Monique Millot-Pernin

Ce troisième numéro de notre lettre « résistance Covid » sera dédié à Napoléon, pour marquer ses anniversaires : les 200 ans de sa mort et les 100 ans de la création de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Le Premier Consul a créé la Légion d'honneur en 1802 et institué un « bijou » défini par décret du 22 messidor an XII, 11 juillet 1804.

Avec la création de la grande décoration début 1805 (Grand-croix), Napoléon initie une politique de symboles, d'alliances avec d'autres pays et de souveraineté.

De 1805 à 1811, Napoléon 1^{er} va recevoir plus de 14 décorations étrangères en plus de celles qu'il a instituées, dont la Légion d'honneur dont il est grand maître.

L'ordre de la Légion d'honneur est actuellement une institution sous l'égide du grand chancelier et du grand maître, chargés de décerner la plus haute décoration honorifique française, décernée pour conduite méritante ou faits de guerre exceptionnels, et dont la devise est :

Honneur et patrie

Deux expositions sur Napoléon

« Napoléon n'est plus »

du 31 mars au 31 octobre 2021 au Musée de l'Armée, Hôtel des Invalides, 129, rue de Grenelle, Paris $7^{\rm e}$

https://www.musee-armee.fr/au-programme/expositions/detail/en-attente-de-la-reouverture-napoleon-nest-plus.html

« Dessiner pour Napoléon, Trésors de la Secrétairerie d'Etat impériale » du 10 mars au 19 juillet aux Archives nationales, 60 rue des Francs-Bourgeois, Paris 3°

https://fondationnapoleon.org/activites-et-services/histoire/2021-annee-napoleon/2021-annee-napoleon-archives-nationales/

Hommages et regrets

Décès de la Présidente de l'AMOPA, Madame Josiane Mauchauffée. Décès de Robert Guizon, Président de l'Amicale de la $2^{\rm e}$ DB - Section de Vincennes, ancien Adjoint au Maire

Nous présentons nos condoléances et notre soutien amical à leurs familles.



Napoléon et Vincennes - Didier Mireur

A la fin du XVIIIème siècle, le château de Vincennes, dont le rôle de résidence royale était délaissé depuis l'aménagement de Versailles plus d'un siècle auparavant, ne conservait plus qu'une fonction de prison d'Etat.

Sans entretien, il était passablement délabré au point de voir Louis XVI, en 1788, souhaiter sa mise en vente aux fins de démolition, projet repris l'année suivante par l'Assemblée Constituante.

Il n'y eut pas d'acquéreur.

Bonaparte, Premier Consul, y installe, en 1803, l'artillerie de la Garde Consulaire, et c'est Napoléon qui redonna une véritable vie à ce site, une renaissance sans rapport avec l'exécution du Duc d'Enghien le 21 mars 1804 dans les fosses du château, avant la proclamation de l'Empire.

Par décret du 14 mars 1808, relatif à la mise en défense de la place, il décide des grandes orientations destinées à en faire le point fort pour la protection de la capitale.

Le projet est d'importance. Il faut démolir, à hauteur des remparts, les tours de Paris et de la Reine dont la vétusté aurait rendu la rénovation trop onéreuse et créer ainsi des plateformes pour l'artillerie.

Les autres tours, qui seront arasées sous Louis XVIII et non sous l'Empire comme certains le croient encore, seront converties en magasins à poudre et à munitions. Trois niveaux d'entrepôts seront réalisés dans la Sainte-Chapelle, et le pavillon de la Reine devra être réaménagé pour le logement du gouverneur. La construction de nouveaux bâtiments sera abandonnée faute de budget suffisant et l'on se contentera de réhabiliter l'existant.

Napoléon a le site qu'il souhaitait pour faire fonctionner l'arsenal de la Grande Armée dont il va avoir grand besoin. Il sait que dans quelques mois sera lancée sa campagne contre la Russie et il n'a plus qu'à nommer l'homme de confiance qui fera tourner cet arsenal à plein régime. Cet homme, c'est Daumesnil. Le simple soldat qui lui a sauvé trois fois la vie en Italie et en Egypte bien des années auparavant. Un fidèle d'entre les fidèles qui a perdu une jambe à Wagram en 1809. Il le nomme général et gouverneur de Vincennes.

En quelques mois, Daumesnil répond à l'attente de l'Empereur. Il utilise tous les locaux disponibles, lance la remise en état de tout ce qui pouvait l'être et fait ajouter, dans les espaces extérieurs encore libres, des hangars, des forges et des ateliers.

Le nouvel arsenal est rapidement capable d'entreposer une impressionnante quantité de poudre, de produire quotidiennement jusqu'à 350.000 cartouches, 40.000 gargousses destinées à charger les pièces d'artillerie et, mensuellement, 500 canons. La suite est hélas bien connue. Retraite de Russie, campagne de France, entrée des

Vincennes rentrera alors dans l'histoire en restant la seule place qui soutiendra victorieusement le siège en avril 1814 et pendant les Cent-Jours.

On ne peut oublier la célèbre réponse de Daumesnil à l'émissaire qui le sommait de se rendre : « Rendez-moi ma jambe et je vous rendrai Vincennes ».

Et l'arsenal resta chez nous.

alliés à Paris.

26 ans après la décision de démolir le château, tant de la monarchie que de la Constituante, et grâce à Napoléon, la Restauration hérita d'un site de défense militaire possédant une masse de matériel et d'armement, ainsi qu'un casernement régulier pour 1.500 hommes et 600 chevaux.

Pendant plus d'un siècle les régimes successifs ne feront qu'en conforter l'importance avec, entre autres, la construction du « Fort Neuf » sur 26 hectares pendant le règne de Louis-Philippe.

Après un vaste programme de rénovation entamé en 1988, le château de Vincennes est désormais classé monument historique.

On peut, pour le moins, remercier Napoléon et Daumesnil de l'avoir permis.

Joindre le comité

mail: smlh.vincennesfontenay@gmail.com

